

Votre bien-être, notre priorité

Plan stratégique du
système des services
de santé et des services
sociaux des TNO

De 2017 à 2020

Une santé | *Des soins* | *Un avenir*
optimale | optimaux | en santé

Gouvernement des
Territoires du Nord-Ouest



Résumé

Le système des services de santé et des services sociaux des TNO fait face à un certain nombre de défis, dont des taux de maladies chroniques à la hausse, des difficultés liées aux problèmes de santé mentale et d'abus d'alcool et d'autres drogues, une population vieillissante et d'importantes disparités dans l'état de santé, surtout au sein de la population autochtone. À cela s'ajoutent des défis budgétaires de taille et l'aggravation des déficits cumulés par les Administrations des services de santé et des services sociaux. Si nous voulons relever ces défis, nous devons mettre en œuvre des solutions novatrices qui nous permettront de concrétiser notre triple objectif : une santé optimale et des soins optimaux pour un avenir en santé. Au cours des trois prochaines années visées par le présent plan stratégique, nous nous efforcerons de réaliser des gains d'efficacité rendus possibles par les changements apportés à notre structure de gouvernance et par l'adoption d'une nouvelle approche pour unifier la prestation des services de santé et des services sociaux.

Le Plan stratégique du système des services de santé et des services sociaux des TNO expose une vision en faveur d'une telle approche afin d'encourager les Tenois à être en aussi bonne santé que possible. Grâce à nos efforts pour atteindre nos objectifs communs :

- nous favoriserons la santé et le bien-être de la population par la promotion, la prévention, la protection contre les maladies et l'accès ciblé aux populations à haut risque afin d'atténuer les disparités;
- nous réduirons les écarts et les obstacles entravant l'accès équitable à des programmes et à des services sûrs et respectueux de la culture qui répondent aux besoins des collectivités en matière de bien-être;
- nous bâtirons un système durable par l'utilisation appropriée et adéquate des ressources, un mode innovateur de prestation des services, l'amélioration de la responsabilisation et de la gestion des risques, et des effectifs en santé et en services sociaux dévoués et qualifiés.

Afin d'améliorer la santé des groupes les plus désavantagés, à risque et affichant les plus fortes disparités au chapitre de l'état de santé, nous nous concentrerons sur l'équité dans nos domaines d'intervention prioritaires, à savoir : le développement de la petite enfance, les services à l'enfance et à la famille, la santé mentale et les dépendances, les maladies chroniques, les soins aux personnes âgées et aux aînés, et la durabilité du système. Conformément au mandat du ministre de la Santé et des Services sociaux et aux priorités de la 18^e Assemblée législative, nos efforts seront axés sur les orientations stratégiques suivantes :

- Poursuivre les investissements dans le développement de la petite enfance;
- Améliorer le système de services à l'enfance et à la famille;
- Mettre l'accent sur le bien-être mental des enfants et des jeunes, les besoins en santé mentale des Ténois et le traitement des dépendances;
- Réduire l'incidence des maladies chroniques sur la population des TNO;
- Répondre aux besoins du nombre croissant de personnes âgées;
- Améliorer les gains d'efficacité du système, la qualité des soins et la reddition de comptes à l'égard du rendement du système grâce à l'adoption d'une approche pour unifier la prestation des services;
- Créer des partenariats avec d'autres ministères du GTNO et des organisations non gouvernementales pour cibler les causes profondes et les déterminants sociaux de la santé en garantissant aux personnes handicapées, aux personnes vivant dans la pauvreté et aux personnes touchées par la violence familiale l'accès à des mesures de soutien et à des programmes efficaces.

En conformité avec l'engagement pris par ce gouvernement à travailler de façon transparente et à améliorer la responsabilisation des résultats, nous mettrons en œuvre notre cadre de responsabilisation accrue associé à la nouvelle approche et rendrons compte régulièrement, dans le rapport annuel du Ministère, des progrès réalisés vers l'atteinte des buts stratégiques et des objectifs énoncés dans le présent plan.

